

Réponse à une consultation 07.03.2011

Famille et travail : un article constitutionnel inutile

economiesuisse rejette l'article constitutionnel visant une meilleure conciliation de la famille et du travail. Cette proposition de la CSSS-N est inutile et risquerait d'entraîner des revendications coûteuses à l'égard des entreprises et des contribuables.